

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juillet 2016

TRAVAIL - (N° 3909)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 39

présenté par
M. Sirugue

ARTICLE 2

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 493 :

« Le premier alinéa ne s'applique pas... (*le reste sans changement*) ».**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.